

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 9

On s'abonne :
A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
A. EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 30c.
Réclames... 30c.
Faits divers... 25c.

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions...

On s'abonne

A PARIS, chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Octobre 1877.

ÉLECTION

A la Chambre des Députés

EUGÈNE BERGER

Ancien Député, membre du Conseil général de Maine-et-Loire.

CANDIDAT DU GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

LA POSITION DE LA QUESTION.

On dit que les questions bien posées sont à moitié résolues. Précisons donc avec netteté la question qui se pose en ce moment devant les électeurs.

Ce qui domine le suffrage universel à toutes les époques, c'est la crainte du changement.

Pour le déterminer à un changement, il faut lui montrer un grand péril à éviter ou un résultat précis à obtenir.

Quel péril lui dénonce-t-on ?

Aucun.

Quel avantage lui promet-on ?

Aucun.

Qui propose-t-on à la place du Maréchal ?

Personne.

L'opposition se présente devant le pays sans programme, sans drapeau et sans chef.

Les candidats du Maréchal représentent la continuité de ce qui est.

Les candidats de M. Gambetta représentent le conflit permanent entre les pouvoirs, le refus du budget de la Chambre, et, comme conséquence inévitable, une nouvelle dissolution.

Les candidats du Maréchal représentent trois années d'ordre.

Les candidats de M. Gambetta représentent trois années de troubles, de conflits dans le gouvernement et de discordes dans le pays.

Telle est la position de la question, et elle suffit pour nous présager que le suffrage universel va balayer les 363 avec la même énergie qu'il a mis à balayer la Constituante de 1848 et les outranciers de 1870, qui essaient aujourd'hui de revenir sur l'eau.

Peu nous importe à quel groupe conservateur appartient le candidat du Maréchal, et comment il se nomme; il signifie: Accord, Paix, Stabilité.

Peu nous importe à quel groupe appartient le candidat de l'opposition, et quelle considération personnelle il mérite; il signifie: Discorde, Trouble, Bouversement des institutions.

Voilà comment la question se trouve posée.

Elle ne peut l'être d'une autre manière.

Or, étant posée telle qu'elle l'est, elle ne peut avoir qu'une solution :

Le triomphe du parti de la Conservation sociale.

LE MARÉCHAL ET LA CONSTITUTION.

La République française et les autres feuilles de gauche persistent à présenter le gouvernement du Maréchal comme animé de sentiments hostiles à la République.

En vain le Maréchal a-t-il déclaré qu'en se séparant de M. Jules Simon et en dissolvant la Chambre, il n'avait nullement eu la pensée de toucher à la forme du gouvernement; en vain a-t-il affirmé et ses ministres ont-ils répété après lui, qu'il s'agissait seulement de décider si la République serait administrée par des conservateurs ou par des radicaux. Nos adversaires refusent de laisser poser la question sur le terrain où le manifeste du Maréchal l'a si nettement placée.

Cette tactique se comprend de reste. Supposons, en effet, qu'il soit bien admis par les 363 que le débat porte uniquement sur la direction qui doit être imprimée à la Répu-

blique, voilà la coalition radicale qui perd son lien, voilà l'homogénéité des 363 qui se disloque. Il ne leur reste plus qu'à se quereller sur le genre de République qu'il convient de fonder.

Les cris d'alarme poussés par le Journal des Débats et la République française nous font vraiment sourire. Est-il donc bien habile d'affecter cet effroi ?

On n'affermir guère et l'on ne perpétue pas facilement les intentions sur l'avenir desquelles on émet quotidiennement de tels doutes.

Pour leur conserver un certain prestige, il s'agirait mieux, ce semble, de les croire moins fragiles et de les déclarer moins périssables. Ne fût-ce que dans le but d'encourager la foi populaire, un peu plus de confiance ne serait certainement pas hors de mise. Est-il donc en effet si utile à la cause de la République, que les républicains frissonnent au moindre souffle et manifestent une peur si semblable au scepticisme ?

Les républicains, d'ailleurs, n'ont-ils pas à leur actif la parole du Maréchal, cette parole qui n'a trompé personne, et dont toute l'Europe connaît et honore la probité ?

Et puis, si le Maréchal eût nourri les desseins inconstitutionnels dont la gauche le prétend posséder, nos adversaires reconnaîtraient sans doute qu'il aurait pu choisir et qu'il aurait employé d'autres moyens que ceux dont il use en ce moment. S'il était si jaloux de ravir à la France, par anticipation, sa liberté de 1880, s'il avait voulu dès ce moment livrer la République au hasard et la mettre à l'enchère, quoi de plus simple et de plus logique pour lui que de la dénoncer d'abord, et d'informer le pays qu'il proposera à la nouvelle Chambre la révision des lois constitutionnelles ?

D'autre part, si le Président de la République était décidé à cette entreprise, est-ce qu'il la tenterait dans ces conditions ? Est-ce qu'il parlerait comme il le fait ? Est-ce qu'il réunirait le corps électoral sans lui manifester des préférences ? Est-ce que, pour mieux inviter la France à plébisciter contre la République, il commencerait par déclara-

rer solennellement qu'il ne veut pas modifier le régime actuel ?

Supposer chez le Maréchal d'aussi maladroites contradictions, c'est courir au devant du ridicule. Pas un électeur sensé ne pourra prendre au sérieux un pareil paradoxe. La gauche le sait bien, du reste, et, comme nous le disions en commençant, si elle recourt à de tels procédés de polémique, c'est pour maintenir l'union des 363. Mais la France ne se laissera point duper par de tels sophismes.

Le manifeste du Maréchal a exposé nettement la situation; les protestations intéressées des 363 ne prévaudront point contre cette loyale parole. Le duc de Magenta a purement et simplement voulu préserver la France du radicalisme, où la Chambre, sous la main de M. Gambetta, entraînerait le gouvernement de la République.

Voilà ce que tout le monde sait aujourd'hui. Au besoin l'union conservatrice des hommes et des partis qui se sont groupés autour du Maréchal suffirait à le démontrer.

Chronique générale.

Voici le mandat que la réunion électorale du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris a donné à son candidat, M. Clémenceau, un des 363. Ce mandat mérite de fixer l'attention, et surtout d'être opposé à cette étrange affirmation posthume de M. Thiers, qu'il n'y a pas de « radicalisme. »

Nous résumons les articles principaux de ce programme :

- Suppression de la présidence de la République;
Suppression du Sénat;
Election d'une Assemblée unique;
Création d'un comité de gouvernement, dont les membres seraient choisis par l'Assemblée dans son sein;
Rétablissement du scrutin de liste;
Rentrée des pouvoirs publics à Paris;
L'Assemblée investie de tous les droits attribués au chef de l'Etat;

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

TOLLAR L'INDIEN

(Suite et fin.)

Le cri que poussa le jeune Indien fut un mélange de surprise, de doute et de terreur.

Il demeura un instant comme pétrifié devant le pirate qui lui tendait la main; mais les paroles de celui-ci l'arrachèrent à ce saisissement, en lui rappelant tous les souvenirs du passé de manière à ne permettre aucun doute.

Eperdu, il se hâta de dénouer les liens du captif, qui se releva d'un bond.

Irradié morte! répéta-t-il en parcourant la galerie avec agitation; Brahma a été bon pour elle... Maintenant, sans doute, elle jouit du bonheur que lui a gagné son expiation. Mais toi, tu es vivant, je t'ai retrouvé; j'ai un fils!

Il avait entraîné Tollar près de la lampe, et le regardait avec un égarement mêlé de douleur et de joie; le jeune Indien restait troublé et balbutiant.

— Oui, c'est lui, reprit Lantou comme s'il se

parlait à lui-même; mais dans quel état! serviteur d'un étranger, vivant du travail de ses mains! Ah! ton esclavage ne durera pas plus longtemps. Cette nuit commencera une nouvelle existence pour toi; demain tu seras libre et riche.

— Moi? dit Tollar étonné.

— Oui, enfant. Ils m'avaient enlevé tout ce que je possédais; mais, depuis dix années, j'ai su retrouver plus de biens que je n'en avais perdu.

— Et par quel moyen? demanda Tollar avec horreur; par le pillage et le meurtre!

— Je les ai rachetés, interrompit rapidement Lantou; le tadin a accompli à mon intention les plus saints pèlerinages, et ses dévotions m'ont purifié. Sois donc sans crainte, et songe seulement à profiter de ce que j'ai acquis. Cette nuit est heureuse entre toutes; car outre que je t'ai retrouvé, elle peut doubler notre richesse.

— Non, dit rapidement Tollar, vous renoncerez à votre projet.

— Moi épargner un étranger, un mangeur de vaches (1), quand j'ai été sans merci pour les vrais croyants! tu ne peux l'espérer; et moi-même, je vous en conjure...

— Tais-toi! interrompit Lantou qui s'était approché de la fenêtre et fit entendre un cri particulier auquel on répondit du dehors.

(1) Nom que les Indiens donnent aux Européens.

- Ils sont là! s'écria Tollar en tressaillant.
— Ils n'attendaient que le signal.
— Mais songez que le docteur est prévenu...
— Il arrivera trop tard.
— Vous serez poursuivis...
— Nous avons les moyens de fuir...
— Reconnus!
— Mes compagnons ne laisseront derrière eux rien de vivant.
— Dieu!

— C'est une loi à laquelle je dois me soumettre moi-même... Tiens-toi donc près de moi, car voici les lascars.

— Ah! il faudra d'abord qu'ils forcent les portes.

— Ils n'en auront pas besoin; regarde.

Tollar avança la tête hors de la fenêtre, aperçut une colonne de flammes qui s'élevait des édifices inférieurs. Il ne put retenir un cri.

— Le feu est notre meilleur ami, observa Lantou tranquillement; il nous ouvre le chemin.

Et, se penchant à la fenêtre:

— Par la galerie, compagnons, ajouta-t-il, vite, vite!

Tout à coup, Tollar aperçut une douzaine d'hommes armés qui montaient à l'aide des colonnes conduisant à la galerie voisine.

Le souvenir d'Eva traversa sa pensée, comme un éclair; c'était là qu'elle habitait!

Il s'élança vers la porte, traversa en courant les corridors qu'il connaissait, et arriva à l'appartement de la jeune fille, qu'il trouva évanouie entre les mains de ses femmes.

Toute hésitation pouvait lui coûter la vie. Il écarta brusquement celles-ci, enleva miss Dumfries dans ses bras, et se précipita vers la galerie opposée à celle que les pirates avaient escaladée, mais comme il en atteignait l'extrémité, les flammes lui barrèrent le passage.

Il voulut revenir sur ses pas; les clameurs des lascars le forcèrent à chercher une troisième issue, d'où il fut de nouveau repoussé par l'incendie.

Ainsi cerné par le feu et par les pirates, il erra éperdu de corridor en corridor, voyant à chaque instant se resserrer l'espace qu'il pouvait parcourir.

Il allait enfin se précipiter à travers les flammes, presque sans espoir de salut, lorsque des cris mêlés de coups de feu se firent entendre.

Une troupe d'hommes venait d'attaquer l'entrée occupée par les lascars, et le jeune Indien reconnut le docteur à leur tête.

Ce secours inespéré lui ôta toute incertitude. Enveloppant Eva dans ses bras de manière à lui servir de bouclier, il se précipita à la rencontre de ses libérateurs.

Les pirates s'étaient dispersés, luyant chacun par l'issue la plus prochaine.

Tollar entendait déjà la voix du docteur Dumfries

Condition d'éligibilité pour tous les citoyens réduite à l'âge de 21 ans ;

Condition de domicile abolie : les passants pourraient voter ;

Durée du mandat politique réduite à trois années ;

Fonctions publiques électives, sans gratuité possible ;

Impôt unique sur le revenu au-dessus d'un minimum fixé par la loi, c'est-à-dire exemption d'impôt pour les petits revenus ;

Election des magistrats ;

Extension du jury aux délits de toute nature ;

Gratuité de la justice ;

Autonomie communale ;

Amnistie pleine et entière ;

Liberté absolue de réunion, association, presse et colportage ;

Abolition de la peine de mort ;

Rétablissement du divorce ;

Enfin le programme général des gauches sur l'enseignement et les rapports de l'Eglise et de l'Etat, avec abolition de l'immunité d'existence accordée aux communautés religieuses.

M. Clémenceau, qui a été acclamé candidat, n'assistait pas à la réunion. Accepterait-il tous les articles de ce programme ?

Les journaux radicaux se plaignent de l'intervention du gouvernement dans les élections.

Voici ce que la *Liberté* leur répond avec grande raison :

« Un gouvernement, à moins d'être composé de bonzes ou de soliveaux, représente des principes d'ordre, des principes de gouvernement, des principes économiques qu'il a le devoir imprescriptible de faire prévaloir, sous peine de trahir les intérêts qui lui sont confiés.

« Que l'opposition ait son programme, et qu'elle s'efforce de recommander au choix des électeurs les hommes qui lui paraissent propres à le faire exécuter, cela est tout naturel ; mais que l'on conteste ce même droit au gouvernement, cela est tout simplement injuste et absurde. Moins exclusifs que nos adversaires, nous croyons que ces deux sortes de candidatures sont non-seulement nécessaires, mais inévitables, afin que le suffrage universel soit suffisamment éclairé sur le choix qu'il a à faire. »

Les réunions électorales de Paris ont causé une certaine émotion dans le camp révolutionnaire.

Le *Moniteur universel* dit à ce sujet :

« Si nous en croyons des renseignements puisés à bonne source, les membres de la gauche se sont vivement émus de la violence des attaques dirigées contre eux par les intransigeants dans les réunions publiques. Ils seraient disposés à mettre les anciens députés de l'extrême gauche qui sont entrés dans la coalition des 363, et qui bénéficient ainsi des engagements pris de n'opposer au-

cun candidat républicain à ces anciens représentants, en demeure de déclarer publiquement qu'ils désapprouvent ces violences à l'encontre d'hommes dont ils recherchent le concours. »

Le bruit de changement de ministère s'accrédite tous les jours davantage dans les rangs des gauches.

Nos informations particulières nous permettent de croire que, quel que soit le résultat des prochaines élections législatives, le cabinet actuel ne sera pas modifié, surtout avant le scrutin pour le renouvellement des conseils généraux et des conseils municipaux.

Les chefs des gauches s'étaient donné rendez-vous avant-hier chez M. Victor Hugo qui a émis l'opinion que tous les journaux républicains de France eussent à seconder le comité de la rue Louis-le-Grand, dans sa souscription électorale, attendu que le déficit commence à se faire sentir dans la caisse.

On y a décidé de suivre le même système que celui de l'Internationale, de demander une souscription de 25 et de 50 cent. à tous les républicains.

Plusieurs journaux officiels publient la note suivante :

« Sous prétexte de profession de foi électorale, quelques candidats de la gauche se sont livrés à des violences qui ont le caractère de véritables attaques contre l'ordre et d'entreprises contre la paix publique. On nous assure que le ministre public, ému de la publication de ces manifestes, a décidé de les déferer à la justice. »

Des poursuites viennent d'être commencées contre divers ex-députés au sujet de leurs circulaires électorales, dans lesquelles a été relevé le délit d'outrages et d'injures contre le Maréchal.

C'est à tort qu'on a dit que M. Bonnet-Duverdier se désistait de toute candidature. Son nom a encore été mis en avant dans une nouvelle réunion tenue avant-hier soir rue de Lévis par les électeurs du 47<sup>e</sup> arrondissement.

Dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, ainsi qu'il résulte d'une délibération prise le même soir dans une réunion publique, cette même candidature Bonnet-Duverdier a été posée contre celle de M. Gambetta.

Un orateur de réunion publique, à Levallois-Perret, s'étant permis dans son discours une sortie des plus violentes contre les ministres, le commissaire de police a dû dissoudre la réunion.

Pour beaucoup des 363, la profession de foi qu'ils viennent de publier ne paraît guère être qu'un laborieux mensonge.

Les intransigeants seuls, parmi les républicains, semblent avoir le courage de dire le fond de leur pensée.

On remarque que pas un des 363 n'ose renouveler, comme l'année dernière, sa protestation de respect sympathique pour le Maréchal.

Le comité de la rue Louis-le-Grand vient d'adresser à tous les journaux des départements une circulaire pour les inviter à ne pas publier le compte rendu des réunions publiques de Paris, afin de ne pas effrayer les républicains modérés.

Dimanche, à la réunion publique du cirque Fernando, M. Clémenceau a pleinement adhéré au programme socialiste que nous publions ci-dessus.

Ce programme supprime tout et le remplace par rien.

## Etranger.

### LA QUESTION D'ORIENT AU PARLEMENT DE VIENNE.

A la Chambre des députés, dans la séance du 27 septembre, et après que l'ordre du jour a été épuisé, le prince Auersperg, président du conseil des ministres, a fait les déclarations suivantes :

« M. le député Fux et plusieurs de ses collègues ont adressé dans la séance du 19 de ce mois l'interpellation suivante au gouvernement impérial-royal :

1<sup>o</sup> Le gouvernement, en face des récents événements qui se sont produits sur le théâtre de la guerre, a-t-il l'intention de maintenir le principe de la complète neutralité vis-à-vis des parties belligérantes et de l'observer effectivement ?

2<sup>o</sup> Le gouvernement a-t-il notamment l'intention, en vue de maintenir cette neutralité et d'empêcher que les intérêts autrichiens soient menacés dans l'avenir, d'employer toute son influence pour que la Serbie ne prenne pas part à la guerre ? »

Sur le premier point, le prince Auersperg, président du conseil, a été très affirmatif.

L'Autriche-Hongrie restera fidèle à son attitude pacifique aussi longtemps que les intérêts ou la dignité de l'empire ne seront pas directement menacés.

Sur le second, il a cherché à mettre les auteurs de l'interpellation en contradiction avec eux-mêmes. Le maintien de la neutralité exclut, en effet, toute tentative de pression à l'égard d'une puissance voisine, et la Serbie reste, par conséquent, libre d'agir à sa guise.

Cette seconde partie de la réponse n'a pas satisfait l'opposition. Elle a senti que le président du conseil usait de réticences et reculait devant une déclaration plus catégorique et plus conforme aux aspirations nationales. Pour nous, qui jugeons ces

choses sans passion, nous avons peine à comprendre que les Autrichiens ne donnent point, dans les circonstances présentes, carte blanche au ministère qui se montre si parfaitement à la hauteur de sa tâche.

Depuis trois mois il manœuvre à travers mille écueils et il a su si bien éviter les pièges dressés de tous côtés par des amis perfides et malintentionnés que, sans avoir eu besoin de tirer l'épée, la monarchie austro-hongroise se trouve aujourd'hui singulièrement agrandie et fortifiée. Comme le disait naguère un député de Pesth, qui est en même temps un homme de grand sens, l'Autriche-Hongrie n'a qu'à laisser aller les événements, s'en fiant, pour le reste, à son bonheur traditionnel : *Tu felix Austria!*

Le jour se fait sur la prétendue bataille de Plewna du 25 septembre, et nous avons bien fait de la rejeter dans le domaine des inventions fantaisistes. Il y avait erreur de date, et la dépêche d'Osman-Pacha se rapportait à un combat antérieur.

Sauf les escarmouches inévitables, il ne s'est produit aucun fait militaire en Bulgarie depuis quinze jours environ.

En Asie, on s'agite beaucoup, mais sans plus de résultats qu'en Europe. Il paraît certain que le corps d'armée d'Ismail-Pacha a rencontré, le 22, celui de Tergoukassoff. Les télégrammes turcs assurent que le combat a été indécis et qu'après neuf heures de combat les Turcs n'ont perdu que quarante-cinq hommes. Ces exagérations en sens inverse ont la valeur de celles du *Standard*.

Les plaintes portées de tous côtés contre le commandement des grands-ducs sont, dit-on, sur le point de produire leur effet. Le grand-duc Nicolas serait relevé de ses fonctions de commandant en chef et remplacé par le général Kotzebue.

Un coup de tête de quelques Hongrois exaltés a failli, ces jours-ci, faire perdre à l'empire autrichien tout le fruit de sa politique sage et habile dans la question d'Orient.

Une légion de 5.000 hommes était en voie de formation en Transylvanie. Elle était destinée à envahir la Roumanie et à opérer ainsi une forte diversion militaire en faveur des Turcs. Le général Klapka, auquel on attribue la conception du plan de campagne suivi par Mehemet-Ali, devait en prendre le commandement.

La vigilance des autorités a fait heureusement avorter ce projet ; nous avons appris la dissolution de la légion hongroise en même temps que sa formation.

Qui ne voit que cette tentative privée était plus qu'une témérité insensée ? Ses auteurs violaient tous les principes de droit public, car l'agression brutale de la bande hongroise, commise en dehors de toutes les lois de la guerre, aurait constitué un acte réprouvé par toutes les nations civilisées.

Grâce à Dieu et aux événements providentiels qui se déroulent tous les jours, le rôle de l'Autriche-Hongrie est plus élevé, et il n'appartient pas à l'impudence de quelques-uns de ses enfants de retarder sa régénération politique.

Son attitude a suffi jusqu'à ce jour pour tenir en respect la Serbie. La conduite de cette principauté continuée à être fort louche.

Nous comprenons qu'elle cherche à tirer parti de la situation assez embarrassée qui lui est créée par la guerre présente et par ses antécédents. Mais si, dans un but essentiellement égoïste, elle se hasarde à rallumer le foyer de l'incendie qui menace l'Europe d'une conflagration générale, elle cessera de mériter les sympathies que ses infortunes ont pu lui attirer, et il n'y aura plus qu'à la livrer à son mauvais destin.

Rome. — Nous trouvons une nouvelle assez importante dans le journal *la Nazione*.

Il paraît probable que la Bulle, depuis longtemps préparée, qui devait être publiée seulement après la mort du Pape, au sujet des modifications qu'il conviendrait d'apporter au prochain Conclave, serait dès à présent communiquée confidentiellement à tous les cardinaux, afin que chaque prélat pût en temps utile proposer les modifications qu'il croirait nécessaires.

On assure que c'est le nouveau camerlingue qui a obtenu du Pape cette difficile concession.

Son Eminence le cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples, vient de mourir. Il était né à Naples, le 10 décembre 1840, et avait été élevé à la pourpre romaine, en 1845, par le pape Grégoire XVI. Sa mort

appelant sa fille ; il l'apercevait de loin, lorsqu'une ombre passa brusquement près de lui, et au même instant il se sentit frappé au-dessous de l'épaule.

Il se détourna ; une lueur d'incendie éclaira le visage de Lantou, qui le reconnut et recula égaré.

Dans ce moment le docteur Dumfries, qui venait de paraître à la porte de la salle, s'élança vers sa fille.

En la voyant évanouie et sanglante, il s'arrêta avec un cri ; mais Tollar le rassura du geste, et, déposant dans ses bras la jeune fille :

— Ne crains rien, maître, balbutia-t-il, c'est mon sang.

Et il tomba aux pieds du docteur.

### VIII.

Le lendemain, le tadin Kallu et le chef des pirates Lantou se trouvaient encore réunis dans une des anses les plus solitaires du Gange, à quelques milles au-dessous de la résidence d'été du docteur Dumfries.

A leurs pieds était un cadavre qui, livré aux eaux sacrées du fleuve, selon l'usage indien, venait d'être apporté là.

Ce cadavre était celui de Tollar, le sauveur de miss Eva.

Au loin apparaissait encore la barque montée par les lascars qui descendaient rapidement le Gange.

— Ainsi tu as pris congé de tes compagnons ? dit Kallu après un assez long silence.

Lantou fit un signe affirmatif.

— Et quels sont tes projets ?

— Je n'en ai plus.

— Tu es donc décidé à jouir désormais tranquillement de ce que tu as acquis ?

Lantou lui jeta un regard farouche.

— Ce que j'ai acquis est entre tes mains et entre celles de ceux qui sont partis, répondit-il.

— Tu n'as rien gardé ?

— A quoi bon ? Penses-tu que je veuille aller habiter quelqu'une de vos villes, au risque d'être reconnu et de me voir appliquer les lois de Manou ? Vivre ainsi toujours sous la menace, ce serait mourir chaque jour.

— Tu t'en effrayais moins autrefois.

— Parce qu'autrefois je comptais sur Irrady et sur mon fils, dit Lantou d'une voix sourde ; mais maintenant je suis seul, mes entreprises ne peuvent plus profiter à personne : aussi je veux en finir.

En achevant ces mots, il se baissa, et, prenant plusieurs vases de terre réunis par une corde de coton, il se les attacha au cou.

Le fakir le regarda faire sans remuer.

— Tu as, au moins, bien accompli hier pour moi la pénitence promise ? demanda encore le pirate.

Kallu fit un signe affirmatif.

— Alors je n'ai rien à craindre du jugement de Para-Brahma, reprit Lantou, et je puis me présenter à sa justice. Un brame m'a rasé ce matin sur le bord de la barque, et m'a répété que chacun de mes cheveux qu'il laissait tomber dans le fleuve m'assurerait mille années de paradis. Je vais les réclamer à la Trimorté.

A ces mots, il traîna le cadavre de son fils jusqu'à un petit promontoire, l'embrassa étroitement, et se précipita avec lui dans le fleuve (1).

(1) Ces suicides sont fréquents. En mourant dans le Gange, les Indiens croient assurer leur félicité future. Les vases de terre qu'ils s'attachent autour du cou, se remplissant d'eau dès qu'ils sont dans le fleuve, les aident à se noyer plus vite et plus sûrement.

(Magasin pittoresque, tome XII.)

Un nouveau Samson. — Un homme d'une force herculéenne vient de se révéler dans la commune de Flers (Somme). Le sieur Eugène Sinel, domestique chez M. Justin, adjoint au maire de Flers, a traîné un chariot du poids de 2.000 kilos. — Samson est dépassé.

est une grande perte pour le Sacré-Collège et pour le Saint-Père. C'est une plus grande perte encore pour ses diocésains, qu'il édifie par ses vertus et par sa piété.

## Guerre d'Orient.

CONTINUATION DE LA GUERRE. — CAMPAGNE D'HIVER.

Le général Tolleben, le célèbre Vauban de Sébastopol, avait émis l'opinion que le moyen de réparer les désastres de la campagne et de les faire oublier, était de continuer la guerre sans se laisser arrêter par les rigueurs de la mauvaise saison.

Les Russes, disait-il, à toutes les époques de leur histoire et dans toutes leurs guerres, ont toujours été heureux pendant la saison d'hiver.

Les races du Nord savent plus facilement supporter la rigueur du froid, tandis que les Turcs, dont les troupes les plus vaillantes viennent d'Asie, ne pourront tenir la campagne pendant la saison des pluies et des neiges.

Il faudrait donc profiter de l'avantage assuré aux Russes pour supporter les rigueurs de la température.

C'est la thèse que le général Tolleben a développée et soutenue énergiquement dans ce conseil de guerre, malgré toutes les oppositions. Le czar et le prince Gortschakoff étaient parmi les opposants. L'opinion bien motivée de l'habile général Tolleben a prévalu, et l'on croit qu'il sera chargé de la conduite de toute cette campagne.

Cette décision surprendra beaucoup la Turquie, qui espérait pouvoir réunir de nouvelles forces pendant la suspension de la guerre. Elle aura certainement pour résultat immédiat de motiver de nouvelles tentatives de paix. Mais, d'un côté, la Turquie est beaucoup trop enivrée des succès de sa résistance, et, de l'autre, les échecs subis par les armées russes rendent bien difficile, sinon impossible, la conclusion de la paix avant quelque victoire éclatante obtenue par la Russie.

On est assez disposé à toujours attribuer à M. de Bismark la responsabilité des événements imprévus qui se produisent en Orient; mais s'il n'a pas eu cette fois l'initiative des résolutions prises dans ce grand conseil de guerre, il est certain que cette décision peut servir singulièrement ses projets, et il ne serait pas impossible de voir se produire pendant l'hiver les grandes complications européennes que l'on redoutait pour le printemps.

L'Angleterre et l'Autriche comprendront-elles enfin quelle est la route qui conduit à la paix et qu'il est prudent de suivre pour motiver les alliances naturelles, pouvant seules conjurer les événements peut-être les plus graves du dix-neuvième siècle?

Le moment n'est-il pas venu d'examiner les traités secrets entre la Prusse et la Russie et de mettre à jour toute la stratégie suivie par le prince de Bismark pour compléter l'Empire prussien?

La correspondance suivante adressée de Saint-Petersbourg à l'Abenpost, de Vienne, confirme pleinement cette nouvelle:

« On attend toujours, avec une fiévreuse impatience, les nouvelles du théâtre de la guerre. Les immenses pertes éprouvées par l'armée russe ont plongé des milliers de familles dans le deuil, et provoqué une assez vive agitation au sein des populations. On croit que des changements auront lieu prochainement dans la direction suprême de l'armée. On parle du départ prochain du comte de Kotzebue pour le quartier général.

« Ceux qui, dans leur complète ignorance des difficultés de la campagne, pousseraient à la guerre, croyant qu'il ne s'agit que d'une promenade militaire à Constantinople, sont muets maintenant et ont perdu tout crédit dans le pays. Leur funeste influence a coûté à la Russie 100,000 hommes pleins de force et d'énergie, dont les uns sont tombés sous les balles ottomanes, les autres ont été emportés par les maladies; d'autres enfin sont revenus dans leur patrie, privés d'un membre ou atteints d'un mal incurable. Tout le monde est d'accord maintenant sur ce point, qu'il ne faut reculer devant aucun sacrifice pour atteindre, coûte que coûte, le but qu'on s'est proposé. En conséquence, on fait tous les préparatifs nécessaires pour une campagne d'hiver.

« Le général Tolleben, qui a été appelé à

l'armée du Danube, a pour mission de diriger les travaux entrepris en vue d'assurer les positions où nos troupes devront hiverner, et pour fortifier les têtes de pont.

« On fait venir de fortes plaques de fer destinées à la construction d'un nouveau pont assez solide pour résister à l'effort des glaces que charrie le fleuve.

« On a commandé en Russie et à l'étranger de grandes quantités de chaussures et de vêtements d'hiver pour l'armée du bas Danube.

« Les bataillons de la réserve achèvent rapidement leur instruction, et d'ici à trois mois un nouveau renfort de 100,000 hommes pourra être envoyé à l'armée d'opération.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Les préfets ont reçu l'ordre de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter les affiches des candidats, quels qu'ils soient, et de faire poursuivre devant les tribunaux tout individu qui se rendrait coupable de lacération d'affiches.

**Théâtre d'Angers.** — Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

« Samedi soir a eu lieu l'ouverture du Théâtre avec la nouvelle combinaison d'orchestre offerte à M. Chavannes par l'Association artistique.

« Le succès de l'orchestre, admirablement conduit par M. Lelong, a été immense, et la représentation du *Songe d'une Nuit d'été* d'hier n'a fait que le confirmer davantage. Nous reviendrons sur cet important événement artistique appelé, croyons-nous, à relever le niveau de la musique, qui avait singulièrement baissé dans notre ville depuis quelques années.

« Nos félicitations sincères à l'Association artistique qui a réuni du premier coup les éléments d'un orchestre qui, en dehors des théâtres subventionnés de Paris, seraient introuvables dans une autre ville de France.

« M. Chavannes, lui aussi, semble avoir eu la main heureuse, car tous les artistes de l'opéra supportent, sans être écrasés, le voisinage redoutable de M<sup>rs</sup> Hasselmans, une étoile de première grandeur. »

**Candé.** — Le nommé Belamy, âgé de 48 ans, vient de mourir, à Candé, atteint de la morve aiguë, contractée en donnant des soins à un cheval atteint de cette maladie.

**Courses de Tours.** — La Compagnie des chemins de fer de la Vendée a l'honneur d'informer le public, qu'à l'occasion des courses de chevaux qui auront lieu à Tours, les mardi 2 et jeudi 4 octobre, il sera délivré au départ de Bressuire, Mirebeau, Montreuil-Bellay et de toutes les gares intermédiaires comprises entre ces points et Tours, des billets aller et retour, avec réduction de 40 0/0.

Ces billets seront délivrés les mardi 2 et jeudi 4 octobre et valables pour le retour jusqu'au dernier train du 4 octobre.

**Poitiers.** — Des pièces fausses de 10 francs circulent en ce moment à Poitiers. Nous avons vu l'une de ces pièces; elle était à l'effigie de Napoléon III et portait le millésime de 1862. Bien frappées, on peut facilement s'y tromper, seulement ces pièces sont beaucoup plus légères que les véritables et rien qu'au toucher il est facile de constater la fraude. (*Journal de la Vienne.*)

**Prédictions du temps.** — Nous avons donné les prédictions de M. Gaulier, de Durtal, pour les mois d'octobre, novembre et décembre. Voici celles de Mathieu de la Drôme pour le mois d'octobre seulement:

Beau temps relatif du 1<sup>er</sup> au 4 dans le midi de l'Europe; pluies du 5 au 6 du nord-est au sud-ouest de la France.

Temps calme du 6 au 9.  
Gelées matinales d'automne de courte durée, plus particulièrement dans l'ouest, le nord et l'est de la France.

Pluies torrentielles à la nouvelle lune, qui commencera le 6 et finira le 14. Vent impétueux pendant le cours de cette période. Mauvais temps général en Europe. Neige dans nos départements frontières de

l'est, dans les contrées montagneuses du centre. Tourbillons dans les Cévennes et les Pyrénées.

Période relativement belle du 14 au 22. Matinées froides.

Vent le 22 sur toutes les côtes de France et d'Angleterre.

Période plus particulièrement froide et venteuse que pluvieuse au premier quartier de la lune, qui commencera le 22 et finira le 29.

Pluies dans le nord-ouest, le nord et l'est de la France, le 24 et le 28.

Temps sec dans les derniers jours de ce mois, froid assez vif dans le nord.

En résumé, première semaine du mois relativement belle. Alternatives de beau et de mauvais temps du 6 au 31.

Pour les articles non signés: P. GODET.

## REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE.

29 septembre 1877.

Il n'est pas toujours avantageux d'être à la hausse, même quand on compte sur de puissants soutiens, et quand on croit que tout le monde a des intérêts semblables. On devait penser, cette fois ou jamais, que tous les syndicats seraient d'accord, ayant tous des valeurs à placer en quantité considérable, mais le public en avait à vendre, et il a profité des cours élevés provoqués par les achats de la spéculation engagée dans cette campagne de hausse pour réaliser. Les acheteurs de la première heure se sont en outre hâtés de prendre leurs bénéfices, et c'est ainsi que le mouvement rétrograde a commencé.

Dans de telles conditions, il n'était possible de l'enrayer qu'après lui avoir laissé parcourir une partie de sa course, et c'est ce que semblent avoir compris ceux qui s'étaient chargés de conduire le marché; aux approches immédiates de la liquidation seulement ils ont commencé à s'opposer à toute dépréciation excessive, et ont réussi, momentanément au moins, à rétablir les cours de 69 pour le 3 0/0 et 105 pour le 5 0/0.

On ne peut pas dire que le comptant se soit mis de leur côté, même après cette baisse de 2 fr. en une dizaine de jours.

Les achats des recettes générales ont été très-restreints; on n'a pas essayé des escomptes. Que sera la liquidation? On ne parlait pas de tenter une cote mal taillée le jour de la réponse des primes, la veille même de cette réponse, et le marché était peu animé.

Le Crédit général français et la maison Berthier frères mettront en souscription, les 2 et 3 octobre prochain, 205,954 obligations de la ville de Naples, rapportant 20 fr. net d'impôt, payables en or à Paris et à Naples par semestre, 10 fr. le 1<sup>er</sup> janvier et 10 fr. le 1<sup>er</sup> juillet, et remboursables en or à 400 fr., en 50 ans par tirages semestriels le 19 juin et le 19 décembre de chaque année. Le prochain tirage aura lieu le 19 décembre 1877. — Le prix d'émission est fixé à 325 fr. par obligation libérée à la répartition et à 330 fr. par obligation libérée comme suit: 25 fr. en souscrivant, 100 fr. à la répartition, 100 fr. le 1<sup>er</sup> janvier 1878 et 105 le 1<sup>er</sup> juillet 1878.

Toutes les valeurs françaises sont lourdes, à commencer par les actions des sociétés de crédit. Il serait difficile que celles-ci ne fussent pas entraînées par le mouvement général qui conduit à la fois nos rentes et les fonds étrangers. Les actions de la Banque de France, qui sont en dehors de la généralité, se traitent au-dessous de 3,400; la Banque de Paris ne s'élève pas à plus de 1,005.

Quant au Crédit foncier, la baisse malheureusement trop facile à expliquer des valeurs égyptiennes l'a fait rétrograder à 670.

Le Crédit lyonnais ne donne lieu qu'à de très-rare négociations. La Banque franco-égyptienne poursuit la réduction de son capital, sans que le Khéive en prenne exemple pour réduire sa dette, que cependant la Franco-Egyptienne est chargée de convertir en partie.

Les recettes des chemins de fer continuent à être peu satisfaisantes; la diminution pour cette semaine est encore de près de un million, ce qui ne ramène pas d'acheteurs. On est d'autant plus surpris de ce résultat que, sur les chemins étrangers, du moins ceux dont les recettes sont publiées à l'Official, les recettes sont en augmentation considérable. Comme fait important, nous avons eu cette semaine l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des Charentes. Le rachat par l'Etat est décidé en principe; la commission arbitrale chargée d'évaluer l'actif social en a fixé le prix à 113 millions. Dans le cas où ce chiffre serait définitivement adopté, on pense que les obligations seraient remboursées à 280 fr., cours moyen de leur émission; les bons au prix de souscription; il resterait

8 millions pour le capital-action de 20 millions. Aussi les actions des Charentes ont-elles éprouvé une forte baisse qui n'a pas profité à l'ensemble des valeurs similaires.

Les fonds étrangers ont été dépréciés dans les mêmes proportions à peu près que nos rentes et se sont un peu relevés en même temps. Il convient de mettre à part les fonds égyptiens, très-profondément dépréciés par la découverte de cette dette flottante si rapidement contractée. Mais le public a fort heureusement commencé à se débarrasser de ces titres dangereux, et ne croit pas plus à la dette de la Daïra qu'à la dette unifiée. Il réalise et se promet de s'occuper d'autre chose.

La hausse des chemins autrichiens semble arrêtée; les prix sont en effet de nature à prêter à un arbitrage défavorable à notre marché, et les autres places en profitent. On ne paraît plus redouter une nouvelle élévation du taux de l'escompte. Le marché industriel est sans affaires; les nouvelles des centres commerciaux manufacturiers sont des moins satisfaisantes.

(Correspondance universelle.)

## Marché de Saumur du 29 septembre.

Froment (P.) 77	24 50	Huile chene.	50	—
2 <sup>e</sup> qualité . . . 74	23 09	Huile de lin.	50	—
Seigle . . . . . 75	13 50	Graine tréfle	50	—
Orge . . . . . 65	16	— luzerne	50	—
Avoine h. bar. 50	11	Foin (dr. c.)	780	55
Fèves . . . . . 75	15 25	— Luzerne	780	50
Pois blancs . . . 80	40	— Paille	780	40
rouges . . . . . 80	30	— Amandes	50	—
Graine de lin. 70	24	— Cire jaune.	50	—
Farine, culas. 157	69	— Chanvres 1 <sup>re</sup>	—	—
Colza . . . . . 65	—	— qualité (52 k. 500)	56	—
Chenevis . . . . 80	—	— 2 <sup>e</sup>	52	—
Huile de noix.	50	100 — 3 <sup>e</sup>	—	48

## COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1876.	1 <sup>re</sup> qualité	à 145
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à 65
Ordin., envir. de Saumur 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à 60
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à 55
Saint-Léger et environs 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à 65
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à 60
Le Puy-N.-D. et environs 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à 55
Id. 1876.	2 <sup>e</sup> id.	à 50
La Vienne, 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à 50

ROUGES (2 hect. 30).

Souzy et environs, 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à 145
Id. 1876	2 <sup>e</sup> id.	à 145
Champigny, 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à 145
Id. 1876	2 <sup>e</sup> id.	à 145
Id. 1876	1 <sup>re</sup> id.	à 150
Id. 1876	2 <sup>e</sup> id.	à 140
Varrains, 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à 145
Varrains, 1876	2 <sup>e</sup> id.	à 145
Bourgueil, 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à 145
Id. 1876	2 <sup>e</sup> id.	à 145
Id. 1876	1 <sup>re</sup> id.	à 130
Id. 1876	2 <sup>e</sup> id.	à 115
Restigné 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à 145
Id. 1876	2 <sup>e</sup> id.	à 125
Chinon, 1875	1 <sup>re</sup> id.	à 145
Id. 1876	2 <sup>e</sup> id.	à 145
Id. 1876	1 <sup>re</sup> id.	à 115
Id. 1876	2 <sup>e</sup> id.	à 105

## CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS.

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 6,000,000 fr.

SIÈGE SOCIAL, A PARIS, 16, RUE LE PELETIER.

La Société a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de créer UNE SUCCURSALE A NANTES, RUE LAFAYETTE, N° 48.

## CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.  
Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**UNE AFFAIRE D'OR!!**  
**LISEZ!!!**

**BELLES ET BONNES**  
**MONTRES**  
**AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE**  
expédiées franco.

**APERÇU DES PRIX:**

MONTRE argent, boussole, secondes.	24 fr.
MONTRE argent, cylindre rubis.	20 fr.
MONTRE glace plate, cylindre rubis.	17 fr.
MONTRE sonnante les heures, 1 <sup>er</sup> choix.	25 fr.
MONTRE marchant très-bien.	10 fr.
MONTRE qualité inférieure.	7 fr.

**GILETIÈRES EN TOUS GENRES**  
**DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINE**  
On demande des dépositaires et des courtiers  
ENVOI D'ÉCHANTILLONS.  
S'adresser à M. COSTE, entrepositaire  
général, à Taulignan (Drôme).

P. GODET, propriétaire-gérant.

# Mines de Houille et Verreries de Blanzky.

DIRECTION DE TOURS

## ALPHONSE GRANET

Agent à Saumur

BUREAUX ET MAGASINS QUAI SAINT-NICOLAS, 33.

**CHARBONS DE TERRE FRANÇAIS ET ANGLAIS**  
**CHARBON DE BOIS ET CHARBON ÉCONOMIQUE**  
**COKE DE NANTES**

BOUTEILLES de toutes sortes à cachet et formes particulières pour distillateurs et liquoristes.

Service de Détail. — Livraison à domicile.

AVIS. — Pour éviter un dérangement aux personnes éloignées du dépôt, les commandes sont reçues par cartes postales dont le montant est remboursé.

Les ordres peuvent être recus également : Quai de Limoges, 70 ; Grand-Rue, 1 (quartier Dacier) ; rue du Pressoir St-Antoine, 17 (Nantilly) ; rue Royale, 57.

NOTA. — Les ventes en gros se traitent de gré à gré. — Expédition par wagons dans toutes les gares et par bateaux dans tous les ports.

Adresser la correspondance à M. ALPHONSE GRANET, 33, quai Saint-Nicolas, Saumur.

Etudes de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, et de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault.

### VENTE

Par licitation, aux enchères publiques.

### D'UN HOTEL

Connu sous le nom

D'HOTEL DE LA CROIX-BLANCHE

AVEC SES DÉPENDANCES.

Situés à Fontevault (arrondissement de Saumur).

Cet hôtel, très-bien achalandé, comprenant de vastes dépendances, sera exposé aux enchères sur la mise à prix de dix-sept mille francs.

L'adjudication aura lieu en l'étude de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault, le dimanche 7 octobre 1877, à midi. (501)

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

### A VENDRE

A L'ADJUDICATION.

En l'étude dudit M<sup>e</sup> DENIEAU.

Le dimanche 7 octobre 1877, à midi.

1° La coupe de 10 hectares environ de bois taillis, dans l'Épinaie ;  
2° Et une coupe de châtaigneraie, joignant le chemin de la Vente ;  
Le tout dépendant de la terre du Bellay, commune d'Allonnes.  
S'adresser, pour visiter, aux gardes de la propriété. (519)

### A LOUER

PRÉSENTEMENT.

### UNE MAISON

Rue Saint-Jean.

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

### A VENDRE

En totalité ou par partie.

DEUX MORCEAUX DE TRÈS-BONNES

LANDES ET SAPINIÈRES

A Gruais, commune de Brain-sur-Allonnes.

Contenant 4 hectares 70 ares ; petite maisonnette à cheminée dans l'un.  
S'adresser, pour traiter, à M. LECURREUIL, propriétaire à Tours, quai Foire-le-Roi, 2, qui se trouvera à Allonnes le dimanche 30 septembre, soit à M. DUBERT, expert à Allonnes, et, pour renseignements, audit notaire. (504)

CATHELINÉAU AÎNÉ.

Rue du Portail-Louis, n<sup>o</sup> 37.

### LIQUIDATION

Pour cause de cessation de commerce.

### VENTE

DE

TOUTES LES MARCHANDISES

Au prix de facture.

Grand choix de toiles, nappes, serviettes, mouchoirs, crêtonnes, madapolams, coutils, flanelles de santé, mérinos, cachemires, nouveautés, etc., etc. (520)

M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes, demande de suite un clerc pouvant tenir tous les actes courants.

M<sup>me</sup> veuve DUPONT, née HEWITT, de Londres, professeur d'anglais, rue du Portail-Louis, 35. A domicile, 12 francs par mois ; chez elle, 5 francs. (489)

Une DAME DEMANDE UNE PLACE de dame de compagnie. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

### VENTE

DE

CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'Ecole de cavalerie.

Le samedi 6 octobre 1877, à une heure de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères de vingt-trois chevaux réformés, provenant de l'Ecole de cavalerie.  
Prix payable au comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, (521) PAUL DE VALLOIS.

### M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien

Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,

à Saumur,

Maison Beurois.

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LE

### JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 38 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 5 fr. pour les départements à fr.

### CAISSE SAUMUROISE

### L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

2,000 Fr. de Revenu avec 5,000 de Capital.

Résultats justifiés par PLUSIEURS ANNÉES de SUCCÈS.

Pour les renseignements, s'adresser ou écrire au Directeur de la PATRIE FINANCIÈRE, 15, rue de Grammont, à Paris.

### LAGALL

DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70.

Elève de M. Victor LANGERON.

CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX.

Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES

EXTRACTION DES DENTS

Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile. Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

### FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Rouilliers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Beilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Ombres.

Saumur, imprimerie de P. GODET.